



Diffusion

Mme Salerno
MM. Maudet
Tornare
Mugny
Pagani
Moret
Burri
Mmes Koelliker
Légeret
M. Schweri
Service juridique
SCM
Dossiers et documentation
Mis

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

PE-704 VI

N/réf. : GZU/IGA/855/10

Genève, le 2 novembre 2010

Concerne : Approbation du règlement du café-restaurant de l'Alhambra

Madame la Maire,

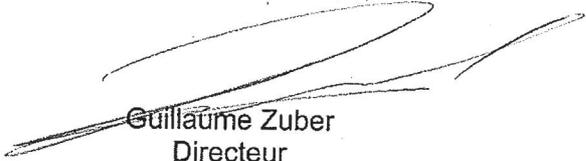
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 octobre 2010, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales
- Surveillance des communes, secteur des actes communaux

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 21 octobre 2010
Date légale d'affichage : 21 octobre 2010
Fin délai référendaire le : 30 novembre 2010